

**Formulaire 1 – Registre d'autorisation de future modification de conduites principales**

**Partie 1 – Numéro du permis d'aménagement de station de production d'eau potable :** \_\_\_\_\_

*(Insérez le numéro de permis d'aménagement de station de production d'eau potable qui autorise l'ajout, la modification, le remplacement ou le prolongement des conduites principales.)*

**Partie 2 – Description de l'ajout, de la modification, du remplacement ou du prolongement des conduites principales (annexez d'autres feuilles s'il y a lieu)**

La description doit inclure :

- 1) Une brève description de l'entreprise (p. ex., nom des rues, nom du lotissement, nom du projet);
- 2) Un document annexé comprenant un dessin en vue plongeante sur lequel sont indiqués à tout le moins :
  - a) L'emplacement visé par l'entreprise (p. ex., nom des rues, servitudes, etc.)
  - b) Le diamètre nominal des conduites d'eau destinées à faire l'objet de l'ajout, de la modification, du remplacement ou du prolongement.

**Partie 3 – Confirmation par un ingénieur**

Je confirme par les présentes que je suis un ingénieur dûment autorisé à exercer ma profession en Ontario et que les plans d'ajout, de modification, de remplacement ou de prolongement des conduites principales :

- 1) Ont été préparés par un ingénieur dûment autorisé à exercer la profession en Ontario;
- 2) Visent exclusivement l'acheminement d'eau potable et ne visent pas le traitement de l'eau;
- 3) Satisfont aux critères de conception énoncés dans le document du ministère de l'Environnement intitulé *Watermain Design Criteria for Future Alterations Authorized under a Drinking Water Works Permit – March 2009* (en anglais seulement), dans sa version courante;
- 4) Sont conformes ou répondent de façon satisfaisante aux objectifs de conception énoncés dans le document du ministère de l'Environnement intitulé *Design Guidelines for Drinking Water Systems, 2008* (en anglais seulement), dans sa version courante.

Nom : (en caractères d'imprimerie) \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Numéro du permis de l'Ordre : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**Partie 4 – Confirmation par le propriétaire**

Je confirme par les présentes que :

- 1) La demande d'eau maximale générée par les consommateurs approvisionnés en eau par les conduites principales visées par l'ajout, la modification, le remplacement ou le prolongement ne dépassera ni la capacité nominale du sous-réseau de traitement ni le débit maximum de quelque composante du sous-réseau de traitement, comme le prévoit le permis, et n'aura aucun effet négatif sur le réseau d'eau potable;
- 2) L'ajout, la modification, le remplacement ou le prolongement des conduites principales n'aura aucun effet négatif sur la capacité de maintenir une pression de 140 kPa au niveau du sol dans le réseau de distribution dans des conditions de demande maximale et de lutte contre l'incendie;
- 3) La désinfection secondaire sera assurée dans les conduites principales ajoutées, modifiées, remplacées ou prolongées de manière à respecter les exigences du Règl. de l'Ont. 170/03;
- 4) L'ajout, la modification, le remplacement ou le prolongement des conduites principales vise une zone entièrement située dans les limites municipales sur lesquelles le propriétaire a compétence;
- 5) Le propriétaire consent à l'ajout, la modification, le remplacement ou le prolongement des conduites principales;
- 6) Je suis dûment autorisé par le propriétaire à fournir la présente confirmation.

Nom du propriétaire : (en caractères d'imprimerie) \_\_\_\_\_



**CONSERVER LE FORMULAIRE REMPLI  
DANS LES DOSSIERS  
NE PAS TRANSMETTRE AU  
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT**

Nom : (en caractères d'imprimerie) \_\_\_\_\_  
Représentant du propriétaire

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_